Livret d'accueil

Tu peux coller ta photo

Prénom : ……..

Nom : ……

Remis le : ……

Mot du Président

Jacques Brelot
Président

Bruno Masse
Directeur Général

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil d'Administration de l'Apei de Lens et environs,
j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans notre structure :
l'Institut Médico Educatif Léonce Malécot .

L'Apei de Lens et environs, créée en 1958,
a toujours eu le souci de répondre aux besoins des personnes handicapées,
en unissant autour d'elles les familles, les professionnels et les bénévoles
dans une communauté de destin qui s'appuie sur des valeurs communes :

le Respect, la Solidarité et l'Action.

Ces valeurs, je vous invite à les partager,
elles nous guident au quotidien dans nos relations.
Elles sont notre liant pour trouver ensemble notre route
afin de réaliser le meilleur projet pour la personne handicapée intellectuelle,
au centre de nos préoccupations.

A votre entrée dans notre établissement, il vous sera proposé d'adhérer à notre Association, celle-ci vous apportera son aide dans vos différentes démarches.
Cette appartenance vous donnera le droit, de fait, de voter à notre Assemblée Générale.

Les associations sont les porte-paroles des familles,
elles guettent les fractures de notre société pour mettre en place,
pour innover, pour anticiper ce dont nos enfants ont besoin.
Vous ferez ainsi partie de notre grand mouvement parental.

Je vous invite à devenir acteur en participant régulièrement à nos manifestations,
elles sont toujours conviviales et elles sont l'occasion de rencontrer d'autres familles.

Bruno Masse, Directeur Général, s'associe à moi pour vous souhaiter

Bienvenue dans notre Association!

le Président : Jacques Brelot

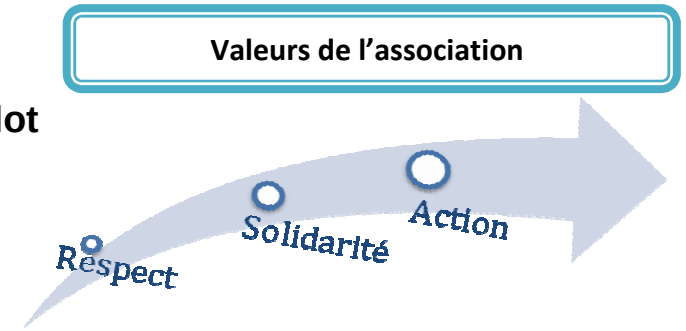

Bertrand FACON

Directeur

Mot de bienvenue du Directeur

Bonjour,

Nous sommes heureux de t'accueillir à l'IME Léonce Malécot.

Les professionnels et moi-même te souhaitons la bienvenue.

Nous allons mettre en place tout notre possible pour t'aider, selon tes capacités et tes souhaits, pour que tu progresses dans tous les domaines.

Tu as des droits et des devoirs.

Un de ces droits est d'avoir ce livret d'accueil.

Ce livret d'accueil va t'aider à connaître l'IME.

Ce livret d'accueil peut répondre aux questions et aux inquiétudes que tu as.

Tu vas être parmi beaucoup d'autres enfants et jeunes adultes mais,

tu vas avoir un projet personnalisé, c'est-à-dire des activités dont tu as besoin.

Ton projet personnalisé sera fait avec toi, tes parents et les professionnels de l'IME.

Bertrand Facon, Directeur de l'IME

Mot de bienvenue du Président du Conseil de Vie Sociale

Sofiane DUFOUR,
Président du Conseil
de la Vie Sociale

Bonjour,

Bienvenue à Malécot, chez les petits, les moyens, les grands A et les grands B.

J’espère que tu vas réussir à travailler et à grandir.
Tu vas faire du sport, du scolaire, des activités, de la cuisine, du ludique, et du bricolage.

Je suis devenu le Président du CVS, on a bien travaillé.
On a travaillé tous ensemble.

Tu peux venir me voir pour que je t’aide.

J’espère que tu passeras de beaux jours à Malécot !

Bonne année

Sofiane

Plan d'accès

Près de l'hôpital et du Lycée St Paul

IME Léonce Malécot

<u>Adresse :</u>

Rue du Pourquoi Pas

62 300 LENS

Siège de l'Apei de Lens et environs

La Section Petits : 6-9 ans

Sophie

Educatrice de jeunes enfants

Aurélie

Educatrice de jeunes enfants

Blandine

Psychomotricienne

Nathanaël

Educateur de jeunes enfants

Virginie

Aide médico-psychologique

Christine

Monitrice Educatrice

Scolaire

Tu apprends à connaître d'autres enfants et d'autres adultes.

Tu apprends les règles de vie de ton groupe avec ton éducateur référent,

et plus tard avec les autres adultes de ta section.

Soins

Sport

Activités manuelles

Emploi du temps

Eveil environnement

Stimulation visuelle

La Section Moyens : 9-12 ans

Antoine

Educateur Spécialisée

Béatrice

Psychomotricienne

Sébastien

Moniteur Educateur

Dominique

Educatrice Spécialisée

Isabelle

Aide Médico-Psychologique

Christine

Educatrice Spécialisée

Muriel

Monitrice Adjointe d'Animation

Scolaire

Maintenant que tu as grandi, tu continues à t'adapter à un autre rythme de vie.

A l'aide de ton éducateur, tu apprends à rester concentré sur ton travail.

Soins

Emploi du temps

Sport

Cirque

Noël

Peinture

Démarche d’achat

Equitation

Cuisine

Jeux de société

La Section Grand A : 12-15 ans

Carole

Educatrice spécialisée

Corinne

Monitrice
Educatrice

Olivier

Moniteur Educateur

Valérie

Educatrice de
jeunes enfants

Pascale

Aide Medico-
Psychologique

Scolaire

Devenir autonome,

Apprendre à travailler

Soins

Bricolage

Sport

Cuisine

Equitation

Hip Hop

Activités manuelles

Jardinage

Activités à la ferme

Musique

La Section Grand B : 15-20 ans

Dorothée

Monitrice Educatrice

Christiane

Educatrice spécialisée

Didier

AMP

Yamina

CAE
Aide Educatrice

Benjamin

Educateur Spécialisé

Pierre

Educateur spécialisé

Gaëlle

AMP

Margaux

Psychomotricienne

Scolaire

Devenir autonome,

Apprendre à travailler

Soins

Atelier musique

Sport

Atelier pain

Bricolage

Cuisine

Entretien des véhicules

Repassage

Travaux ménagers

Pôle Autisme

Stéphanie

Aide Medico-Psychologique

Jean Pierre

Chef de Service

Elodie
Educatrice

Cindy

Aide Medico-Psychologique

Yann

Psychologue

Olivier

Psychomotricien

Scolaire

Soins

Apprentissages structurés

Sport

Equitation

Atelier dans les groupes de vie (classes)

Snoëzelen

Les activités sportives

Mohamed

Educateur sportif

Des activités sportives sont proposées quelque soit ton âge.

Piscine

Escrime

Ski

Boxe

Basket

VTT

Les Jeux Olympiques de Londres

La vie scolaire

Bruno

Professeur des écoles

Atelier Lecture du journal

Les élèves en production d'écrit

Le prendre soin.

Lydie

Kinésithérapeute

Isabelle

Infirmière

Fanny

Psychomotricienne

Céline

Orthophoniste

Béatrice

Psychomotricienne

Sandrine

Psychomotricienne

Blandine

Psychomotricienne

Jean Baptiste

Kinésithérapeute

Elodie

Ergothérapeute

Docteur Courouble Docteur Batardière Docteur Milliot

Isabelle

Infirmière

Delphine

Infirmière

Si tu as un traitement tous les jours ou de temps en temps,

tu dois prendre tes médicaments le matin et le soir chez toi.

Une infirmière distribue tes médicaments le midi si tu as une ordonnance.

Tu auras des consultations avec le médecin dans l'IME.

Et tout au long de la semaine, des prises en charge seront organisées pour ton **bien-être**.

Psychomotricité

Lavage de dents

Il y a une pièce qui s’appelle Snoëzelen :

- Pour te détendre,
- Pour découvrir et apprendre à te servir de ton corps.

Des temps de balnéothérapie et de relaxation sont aussi organisés pour te détendre.

Balnéothérapie

L’orthophonie

Il y a aussi une orthophoniste
qui m’aide à me faire comprendre
en parlant, avec des signes ou avec des images.

Yann

Psychologue

Tu peux rencontrer le psychologue pour parler de ce que tu ressens.

Il peut travailler aussi avec tes parents.

Véronique

Assistante sociale

Elle peut aider tes parents

pour les papiers avec la MDPH, pour les colonies de vacances

Les partenaires

La structure travaille en réseau avec de nombreux partenaires :

- La famille et/ou les représentants légaux
- Les organismes sanitaires et sociaux
- La commune
- Différentes associations de loisirs, culturelles ou sportives

La médiathèque de Lens

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Restauration

Tu prends tes repas du midi dans la cantine de l'IME.

Si tu as un régime, il y a des menus adaptés.

L'établissement te donne les menus à chaque début de la semaine.

Francine

Commis de cuisine

Paulette

Commis de cuisine

Alexis

Chef de cuisine

Les transports

Tu bénéficies d’un transport .

Un circuit de bus est organisé chaque jour.

Tu dois te rendre à ton arrêt accompagné par un adulte choisi par ta famille.

Ton heure de montée et de descente du bus sera fixée en fonction de ton lieu d’habitation.

Si tu ne peux pas voyager en bus, des transports sont faits par une ambulance ou un véhicule adapté.

Alain

Conducteur

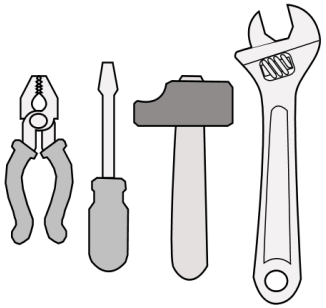

Francine

Conductrice

Sylvain

Chef d’entretien

Les professionnels de l'IME

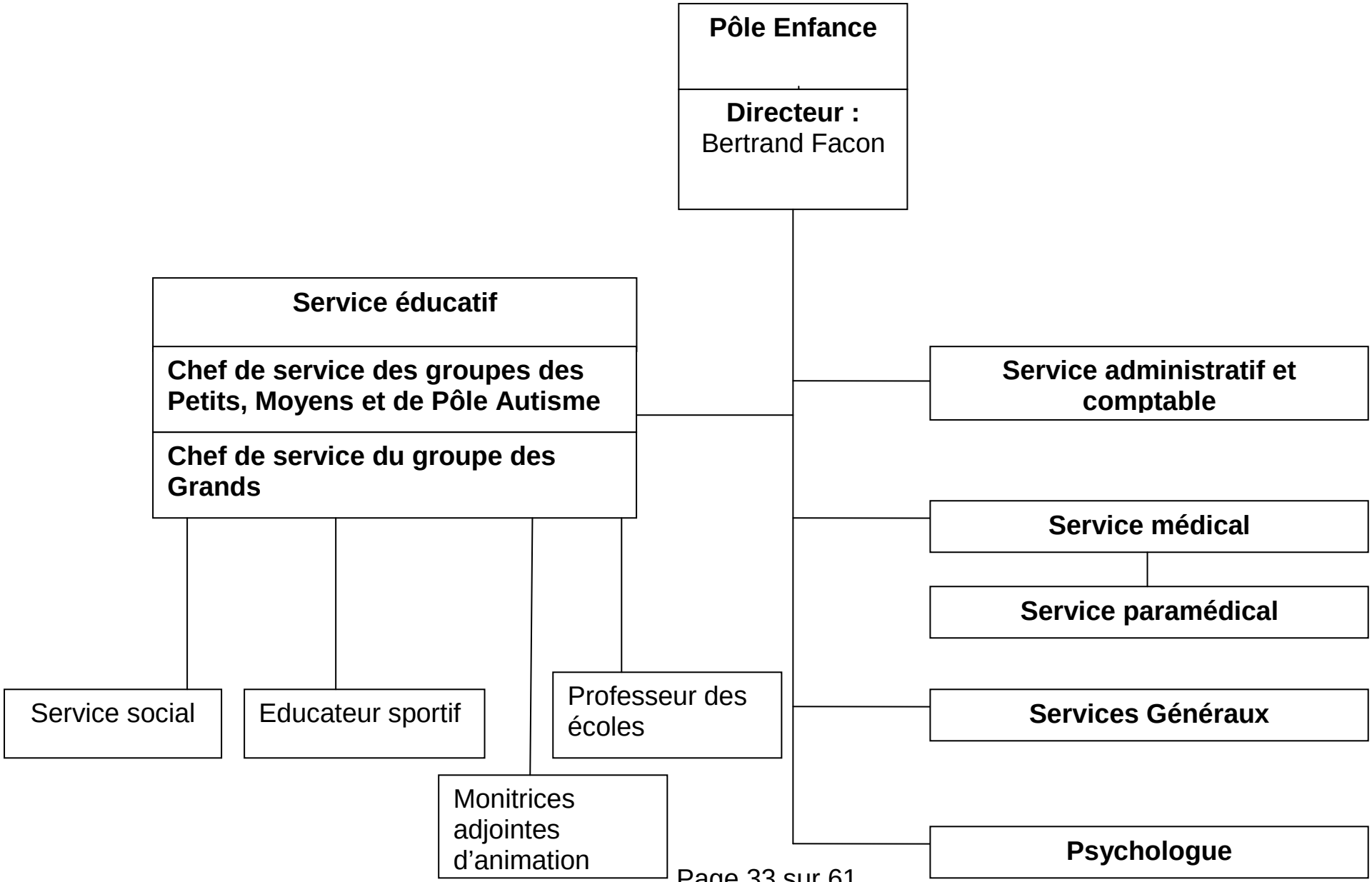

Jean-Pierre

Chef de service des Petits,

Moyens et Pôle Autisme

Brigitte

Chef de service des

Grands A et Grands B

Service Administratif et Comptable

Sandrine

Secrétaire

Anne-Marie

Assistante de direction

Cindy

Assistante de direction
(IME/SESSAD)

Aurélie

Comptable

Service Logistique

Nathalie

Maitresse de maison

chez les movens

Angélique

Maitresse de maison

chez les Grands

Valérie

Maitresse de maison

chez les grands

Claudine

Maitresse de maison

chez les petits

Marine

Maitresse de maison

chez les Grands

Elles s'occupent de ton confort, du linge, des locaux pour que tu sois bien reçu à l'IME

Les papiers que vous devez donner

Nous demanderons à tes parents et/ou représentant légal de présenter les pièces suivantes :

Ta photo d'identité 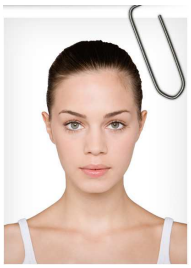	L'attestation de sécurité sociale
Votre attestation d'assurance : Responsabilité civile	Une copie de ton carnet de vaccination 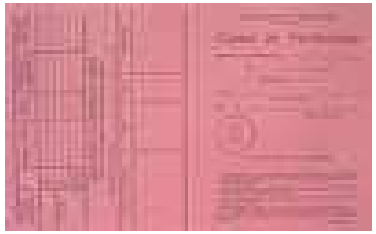
Ta notification MDPH	Une copie du livret de famille
Une copie d'attestation d'A.E.H	L'autorisation photo complétée et signée

Les papiers que tu reçois

- Ton livret d'accueil

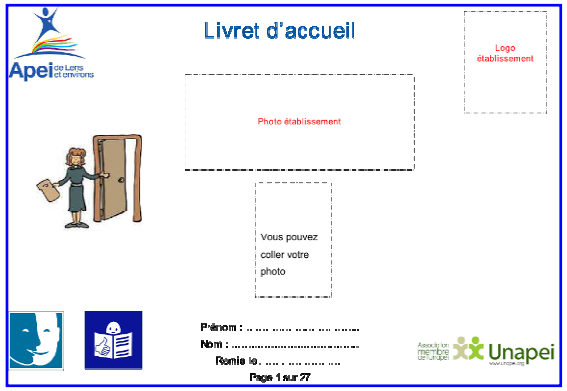

- La Charte des Droits et Libertés de la Personne accueillie

- La Charte pour la dignité des Personnes Handicapées Mentales

- Le Règlement de Fonctionnement de ton établissement

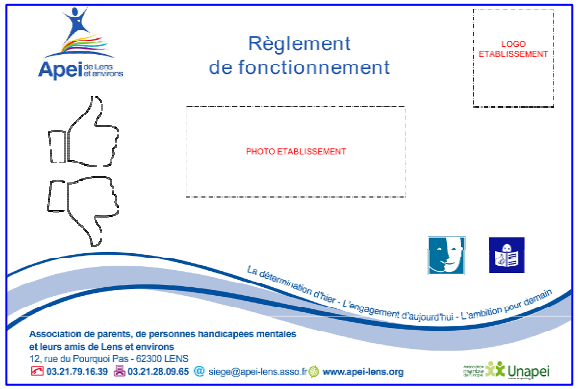

- Ton Contrat de Séjour

- Le Protocole « La maltraitance, la bientraitance, c'est quoi ? » en facile à lire et à comprendre.

Le Protocole de la prévention et de la lutte contre la maltraitance

à la promotion de la bientraitance en facile à lire et à comprendre.

1 situation de maltraitance doit être signalée auprès des autorités administratives par le directeur:

le Conseil Général (CG) et l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Pas-de-Calais Le Département sges.maltraitance@cg62.fr

ars-npdc-signal@ars.sante.fr

1 copie du signalement est envoyée

au Directeur Général de l'Apei de Lens et environs

Si toi ou une personne que tu connais se retrouve en situation de maltraitance,

tu peux appeler :

Ce numéro est destiné :

Aux personnes âgées et aux personnes handicapées, victimes de maltraitances.

Aux témoins de situations de maltraitance, entourage privé et professionnel.

Ton dossier

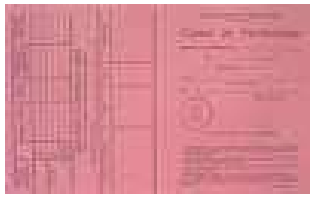

Dossier médical

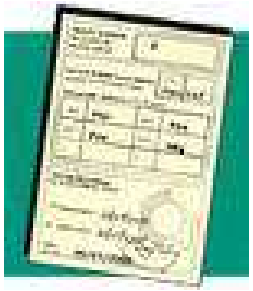

Tu peux consulter ton dossier

Dossier administratif

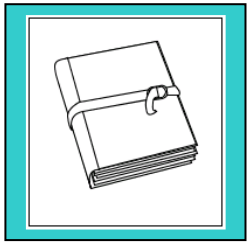

Dossier éducatif

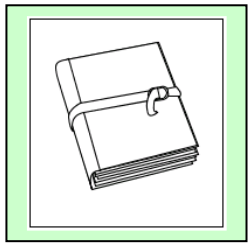

Ce qui est écrit dans ton dossier est confidentiel.

Il y a une loi.

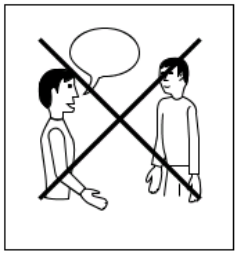

Objets de valeurs

Si tu ramènes des objets de valeurs et que tu les perds, l’IME n’est pas responsable

Modalités de participation à la vie de l'établissement

Vous êtes invités à participer à la vie de l'établissement à travers notamment :

- **des réunions** :

- la réunion d'expression : chaque semaine, chez les grands,

il y a des groupes de vie avec un éducateur référent.

- le Conseil de la Vie Sociale : il donne son avis et fait des propositions sur tous les sujets

concernant le fonctionnement de l'établissement.

Des élections sont organisées pour élire les représentants tous les trois ans.

Contestation ou réclamation

Si tu as un problème tu peux en parler :

- Aux éducateurs
- A un chef de service
- Au Directeur

Ton
éducateur
référent

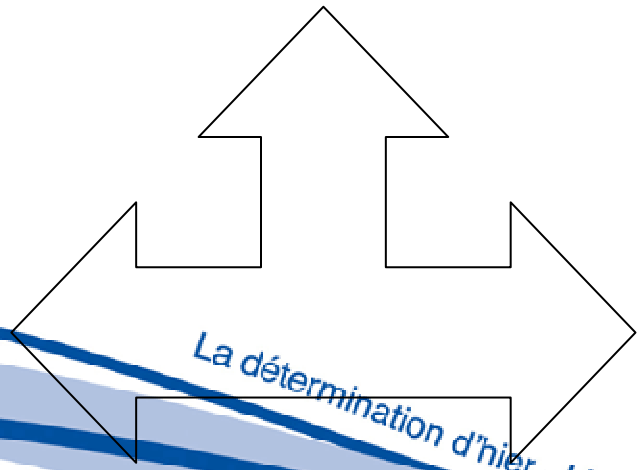

Association de parents, de personnes handicapées mentales
et leurs amis de Lens et environs
22, rue Jean Souvraz - 62300 LENS
03.21.79.16.39 03.21.28.09.65 siege@apei-lens.asso.fr www.apei-lens.org

Le directeur

Un chef de service

Recourir au médiateur

En cas de réclamation, de non respect de vos droits,

vous ou votre représentant légal pouvez contacter **une personne qualifiée** (ou médiateur) :

Ces médiateurs sont nommés pour assister et orienter toute personne

en cas de désaccord avec l’établissement.

La liste des personnes qualifiées figure en annexe.

Règlement de fonctionnement

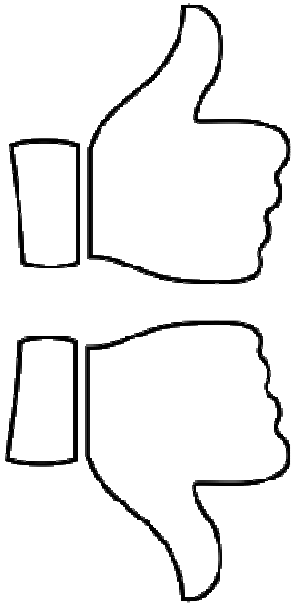

Les Locaux

Ton éducateur doit toujours savoir où tu es.

Tu ne dois pas te balader dans l'IME sans autorisation.

Tu dois toujours rester avec un professionnel.

La journée des petits et des moyens

Tu arrives à l'IME à 8h45

8 : 45

Le repas est à **11h30**

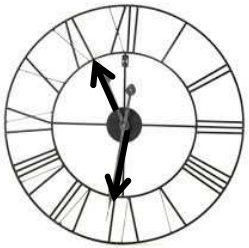

11 : 30

La pause après manger est à **12h45**

12 :45

L’après-midi, les activités commencent à **13h45**.

13 : 45

Tu repars de l’IME à **16h15**.

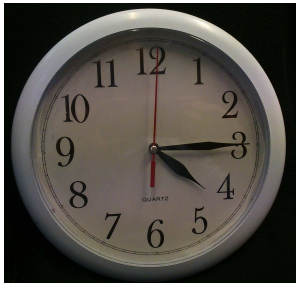

16 : 15

La journée des grands A et des grands B

Tu arrives à l'IME à 8h45

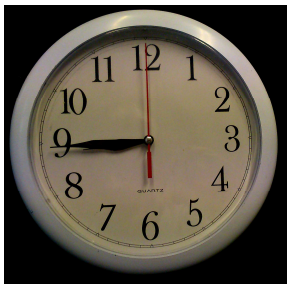

8 : 45

La pause avant manger est à **12h15**.

12 : 15

Le repas est à **12h45**

12 : 45

La pause après manger est à **13h45**

13 : 45

L’après-midi, les activités commencent à **14h15**.

14 : 15

Tu repars de l’IME à **16h15**.

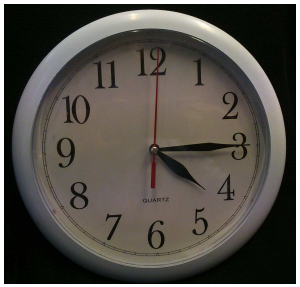

16 : 15

La maltraitance,

la bientraitance :

c’est quoi ?

En facile à lire et à comprendre

La maltraitance :

Ce sont les gestes ou les mots, qui font mal aux autres ou à moi-même.

C’est physique

Ce sont les gestes :
- Frapper
- Mordre
- Automutiler
- Pincer
- Bousculer

C’est verbal

Ce sont les mots :
- Se disputer
- Insulter
- Crier
- Empêcher l’autre de parler

C’est psychologique :

Il s’agit de tout ce qu’on me fait qui me rend triste ou en colère

Infantiliser
Se moquer
Menacer
Ne pas écouter
Voler
Entrer dans une chambre sans y être invité
Casser

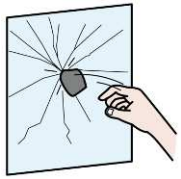

C’est interdit :

Si je le fais quand même:

Je m’excuse et je répare
Je suis convoqué chez le directeur
Je suis convoqué à la police,
Je suis convoqué au tribunal

Quelqu’un m’a fait mal :

Je dois en parler à un éducateur en qui j’ai confiance ou à ma famille.

Je suis écouté

Ma plainte est enregistrée

Je suis protégé.

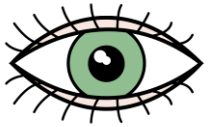

Je vois des gestes ou j’entends des mots qui font mal à une autre personne:

Je dois en parler aux éducateurs qui s’en occuperont

Je suis écouté

Je suis protégé

Et je protège l’autre personne.

La Bientraitance :

Ce sont les mots et les gestes qui font que je me sente bien,

- Je respecte les autres et les autres me respectent

- Je suis poli et les autres sont polis avec moi

- J’écoute l’autre et les autres m’écoutent

- J’aide l’autre et l’autre m’aide

- Je frappe à la porte avant d’entrer

- J’ai le droit d’avoir une croyance

- J’ai le droit d’aimer et d’être aimé

Annexes

Charte des droits et libertés personne accueillie (en facile à lire et à comprendre).

Charte des droits et de la dignité de la personne handicapée mentale (20 mai 1989).

Règlement de Fonctionnement (en facile à lire et à comprendre).

Protocole « La maltraitance, la bientraitance, c’est quoi ? » (en facile à lire et à comprendre).

Liste des personnes qualifiées.